

RÉSERVES FORESTIÈRES ET PARCS DE CHAQUE PROVINCE, 1939.

Province.	Stations expér. forest. du Dominion.	Réserves forestières provinciales.	Parcs provin- ciaux.	Parcs nationaux.	Total.
	milles car.	milles car.	milles car.	milles car.	milles car.
Ile du Prince-Edouard.....	Nil	Nil	Nil	7-00	7-00
Nouvelle-Ecosse.....	"	"	"	400-00	400-00
Nouveau-Brunswick.....	35-00	"	"	0-10	35-10
Québec.....	7-25	31,922-00	5,138-00	Nil	37,067-25
Ontario.....	97-10	19,606-00	4,248-00	11-69	23,967-79
Manitoba.....	35-95	3,775-14	Nil	1,148-04	4,959-13
Saskatchewan.....	Nil	10,003-15 ¹	258-38	1,869-00	12,130-53
Alberta.....	62-60	14,315-76	2-27	7,316-00 ²	21,696-63
Colombie Britannique.....	Nil	26,739-00	8,252-04	1,715-00	36,706-04
Totaux.....	237-90	106,361-05	17,898-69	12,466-83	136,964-47

¹ De cette superficie 286,39 milles carrés relèvent des règlements relatifs aux parcs provinciaux.

² Ne comprend pas le parc Wood Buffalo partiellement en Alberta et partiellement dans les Territoires du Nord-Ouest et la réserve des sables bitumineux.

De la superficie totale des forêts, environ 8.5 p.c. ont été concédées en permanence à des particuliers ou à des corporations. La Couronne détient 13.3 p.c. de la superficie, mais le droit de coupe a été concédé par contrat ou licence. Jusqu'à date, 78.2 p.c. restent inaliénées. On peut dire que 91.5 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'Etat ou ne sont soumises qu'à quelques privilèges temporaires concédés aux détenteurs de limites, mais peuvent en aucun temps être replacées sous le contrôle du gouvernement et consacrées à la production forestière.

Volume de bois en futaies.—En 1935, le volume de bois en futaies au Canada était estimé à environ 273,656 millions de pieds cubes, dont 222,076 millions de pieds cubes d'essences résineuses et 51,580 millions de pieds cubes de bois feuillu. C'est la dernière estimation officielle.

De 1926 à 1935 il a été tiré annuellement de ces futaies environ 2,034,000,000 de pieds cubes de bois conifèreux et 547,000,000 de pieds cubes de bois durs. La perte annuelle par le feu est estimé à 241,000,000 de pieds cubes de conifères et 26,000,000 de pieds cubes de bois durs. La perte provenant des épidémies et maladies cryptogamiques ne peut s'estimer que d'une manière vague, mais elle s'établit à 700,000,000 de pieds cubes annuellement pour la période quinquennale. En 1931, le sapin baumier de la Nouvelle-Ecosse a souffert de grandes pertes d'une goutte provoquée, pense-t-on, par la succion d'infimes insectes du genre *Dreyfusia*, qui n'avaient jamais été signalés antérieurement. Dans la péninsule de Gaspé, la mouche à scie de l'épinette est devenue une menace sérieuse, s'étendant au Nouveau-Brunswick et à l'Ouest jusqu'en Ontario. L'appauvrissement total durant ces dix années est donc estimé à 3,548,000,000 de pieds cubes. Personne ne peut dire jusqu'à quel point ces pertes ont été compensées par le jeune bois; mais, si l'on considère la prépondérance du jeune bois dans la reproduction, on se rend compte qu'il y a eu une perte considérable de bois marchand.

Il est encore plus difficile de diviser les forêts en bois marchand et en bois inaccessible ou d'exploitation non profitable, parce que la qualité marchande du bois dépend non seulement du site, mais aussi de la densité des futaies, de la demande pour certaines essences ou qualités et des règlements gouvernant l'abatage. Des forêts peu denses mais couvrant de très grandes étendues peuvent contenir de très grandes quantités de bois et, cependant, n'être pas d'une exploitation profitable. Pour certaines espèces, comme le tremble et le bouleau blanc, qui forment les trois quarts des bois durs, la demande est très faible et, pour cette raison, ces essences ne peuvent être considérées comme de qualité marchande, bien que très souvent leur site soit très accessible.